

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2018

1) Marché public - choix de l'entreprise

Réaménagement de la place de la Madeleine - travaux de mise en conformité - tranche 1 M. BIEBER

Une consultation a été lancée pour les travaux de mise en conformité de la Place de la Madeleine avec une réception des offres fixée au 15 janvier 2018 à 15 H 00.

Deux offres ont été réceptionnées ainsi qu'une lettre d'excuses de la société Eiffage ne pouvant donner suite.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous le classement des offres avec la note obtenue par candidat.

CLASSEMENT DES OFFRES

Nom du candidat	Montant de l'offre € HT	Note obtenue /100	Classement
EUROVIA	148 881,00	90	2
ACM TP	174 675,00	92,62	1

Suite à l'analyse des offres de chaque candidat, il est proposé de retenir **ACM TP d'EVREUX 27**, pour un montant de **174 675,00 € HT**, soit **209 610,00 € TTC**

Pour mémoire : estimation des travaux 187 606,00 € HT.

L'accord du Conseil Municipal est sollicité pour confirmer ce choix et autoriser M. Le Maire signer toutes les pièces du marché correspondant.

Avis favorable des commissions Finances-Travaux.

Accord unanime du Conseil Municipal.

2) Marché public – choix de l'entreprise

M. HENRAS

Marché location et ou achat de matériels d'impression

QUESTION AJOURNÉE

3) SIEGE – conventions financières 2018

M. BENSALAH

Dans le cadre de ses missions et de la programmation 2018, le SIEGE doit réaliser différents travaux sur le territoire de la commune de Verneuil d'Avre et d'Iton donnant lieu à une participation financière de la commune. Il s'agit :

① Rues Robert Schuman et Pierre de Coubertin

Nature des travaux :

- Réseau distribution publique - Effacement sécurité/environnement DP (VBP)
- Réseau Eclairage public Coordonnée (EP) – Effacement sécurité/environnement EP (EBP)

- Réseau Télécom (FT) – effacement sécurité/environnement RT (TBP) ; A l'occasion de tout projet d'effacement coordonné au réseau de télécommunications, il est proposé la signature d'une convention avec l'opérateur Orange lui attribuant la propriété des installations souterraines de communication électroniques correspondantes.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE, la réalisation des opérations est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière détaillée comme suit :

- S'agissant des dépenses d'investissement :

Programmes	Montant estimé TTC	Participation commune	Montant total
VPB	199 000,00 €	20 % du montant HT	33 166.67 €
EBP	80 000,00 €	20 % du montant HT	13 333,33 €
Montant total	279 000,00 €		46 500,00 €

- S'agissant des dépenses de fonctionnement :

Programmes	Montant estimé TTC	Participation commune	Montant total
TBP	51 000,00 €	60 % du montant HT+ TVA	34 000,00 €

② Rues Croix St Pierre et rue de la Vannerie

Nature des travaux :

- Réseau distribution publique - Effacement sécurité/environnement DP (VBP)
- Réseau Eclairage public Coordonnée (EP) – Effacement sécurité/environnement EP (EBP)
- Réseau Télécom (FT) – effacement sécurité/environnement RT (TBP) ; A l'occasion de tout projet d'effacement coordonné au réseau de télécommunications, il est proposé la signature d'une convention avec l'opérateur Orange lui attribuant la propriété des installations souterraines de communication électroniques correspondantes.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE, la réalisation des opérations est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière détaillée comme suit :

- S'agissant des dépenses d'investissement :

Programmes	Montant estimé TTC	Participation commune	Montant total
VPB	113 000,00 €	20 % du montant HT	18 833,33 €
EBP	55 000,00 €	20 % du montant HT	9 166,67 €
Montant total	168 000,00 €		28 000,00 €

- S'agissant des dépenses de fonctionnement :

Programmes	Montant estimé TTC	Participation commune	Montant total
TBP	40 000,00 €	60 % du montant HT+ TVA	26 666,67€

③ Rue du Joncherey

Nature des travaux : Réseau éclairage public Isolé (EVP)

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière détaillée comme suit :

- S'agissant des dépenses d'investissement :

Programmes	Montant estimé TTC	Participation commune	Montant total
EVP	7 000,00 €	20 % du montant HT	1 166,67 €
Montant total	7 000,00 €		1 166,67 €

④ Résidence des Rosiers

Nature des travaux : Réseau éclairage public Isolé (EVP)

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière détaillée comme suit :

- S'agissant des dépenses d'investissement :

Programmes	Montant estimé TTC	Participation commune	Montant total
EVP	4 000,00 €	20 % du montant HT	666,67 €
Montant total	4 000,00 €		666,67 €

⑤ Rue de Marerie

Nature des travaux : Réseau éclairage public Isolé (EVP)

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière détaillée comme suit :

- S'agissant des dépenses d'investissement :

Programmes	Montant estimé TTC	Participation commune	Montant total
EVP	7 000,00 €	20 % du montant HT	1 166,67 €

Montant total	7 000,00 €		1 166,67 €
----------------------	------------	--	-------------------

⑥ Rue des 3 ponts

Nature des travaux : Réseau éclairage public Isolé (EVP)

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière détaillée comme suit :

- S'agissant des dépenses d'investissement :

Programmes	Montant estimé TTC	Participation commune	Montant total
EVP	16 000,00 €	20 % du montant HT	2 666,67 €
Montant total	16 000,00 €		2 666,67 €

Il est demandé l'accord du Conseil Municipal pour autoriser :

- **l'ensemble de ces travaux et la signature des différentes conventions financières et conventions relatives au fourreau THD (très haut débit) nous liant avec la société orange correspondantes,**
- **l'inscription des sommes au budget de l'exercice 2018, aussi bien pour les dépenses d'investissement que pour les dépenses de fonctionnement**

Avis favorable des commissions Finances-Travaux sur les 6 programmes de travaux.

Accord unanime du Conseil Municipal sur les 6 programmes de travaux.

4) Convention relative à la mise à disposition du service d'instruction des actes d'urbanisme - **avenant n° 1**

Mme ROBLOT

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la commune de Verneuil d'Avre et d'Iton bénéficie de la mise à disposition du service d'instruction des actes d'urbanisme de l'INSE dans le cadre d'une convention qui fixe de manière globale les modalités organisationnelles, administratives, juridiques, techniques et financières de chacune des deux parties. Pour rappel, le montant de la participation 2017 pour la commune de Verneuil d'Avre et d'Iton s'élevait à 19 215,86 €.

Suite à une délibération du conseil communautaire en date du 13 décembre 2017, il nous est proposé une mise à disposition du service d'instruction des actes d'urbanisme sans contrepartie financière pour la commune de Verneuil d'Avre et d'Iton ; dans ce sens, il nous est proposé un avenant prévoyant la modification de l'article 8 de la convention initiale – dispositions financières, avec une date d'effet au 1^{er} janvier 2018.

Il est demandé l'accord du Conseil Municipal pour autoriser la signature de l'avenant correspondant.

Avis favorable des commissions Finances-Travaux.

Accord unanime du Conseil Municipal sur les 6 programmes de travaux.

5) RIFSEEP - régularisation procédure du huis clos

M. RIVEMALE

Lors de la séance du 18 décembre 2017, les membres du Conseil Municipal ont délibéré et voté à l'unanimité l'instauration du régime indemnitaire RIFSEEP.

Or, si le contrôle de légalité n'a rien pointé sur le fond de la délibération, il nous est demandé de faire procéder à un vote pour confirmer la décision du huis clos.

Et dorénavant, en vertu de l'article L.2121-18 du Code des Collectivités Territoriales, un vote préalable du Conseil Municipal sera proposé pour chaque huis clos.

Accord unanime du Conseil Municipal.

6) Questions diverses

 **Scanner de l'hôpital et proposition de motion pour soutenir les EPHAD**

M. RIVEMALE et M. PERRON

Accord unanime du Conseil Municipal pour la motion.

 **Obtention du label « ma commune a du cœur »**

Dr DAHAN

 **Séances d'activité physique à la Résidence Maurice Juillet**

**Dr DAHAN,
Mme AYRAULT, M. REY**

 **Lancement du Conseil de la jeunesse**

Mme BELGUISE